



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



21150206

Déposé / Reçu le

16 DEC. 2021

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0682 473 786**

Nom

(en entier) : **KANAL**

(en abrégé) :

Forme légale : **Fondation privée**

Adresse complète du siège : **Quai de Willebroeck, 3/7 à 1000 Bruxelles**

Objet de l'acte : Transfert siège social

Extrait du procès-verbal du Conseil d'administration du 8 mars 2021

Sont présents :

Madame Michèle Sioen, Monsieur Yaron Pesztat, Monsieur Alain Berenboom, Monsieur Laurent Busine, Monsieur Hervé Charles, Monsieur Paul Dujardin, Monsieur Yves Goldstein, Monsieur Willem Elias, Monsieur Denis Laoureux, Madame Stéphanie Pecourt, Madame Isabel Raemdonck.

La séance est ouverte par Madame Michèle Sioen, présidente du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration est valablement constitué pour délibérer sur les points mis à l'ordre du jour.

L'ordre du jour comporte le point suivant :

Transférer, avec effet au 1^{er} avril 2021, le siège social de la société située à l'adresse, à savoir Quai de Willebroeck, 3/7 à 1000 Bruxelles à l'adresse suivante : Square Saintelette, 11-12 à 1000 Bruxelles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance après lecture et approbation du présente procès-verbal.

SIOEN Michèle
Présidente

GOLDSTEIN Yves
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/12/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).